

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 20 juillet, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à PRAT DE BOUC, sous la présidence de Monsieur Didier ACHALME, Président de Hautes Terres Communauté.

Étaient présents :

Didier ACHALME, Gilles AMAT, Claire ANDRIEUX-JANNETTA, Djuwan ARMANDET, Bernadette BEAUFORT-MICHEL, André BOUARD, Georges CEYTRE, Gilles CHABRIER, Magali CRAUSER, Denis DELPIROU, Franck DE MAGALHAES, Christian DONIOL, Xavier FURNAL, Eric JOB, Pierre JUILLARD, Emmanuelle LAMBERT-DELHOMME, Philippe LEBERICHEL, Daniel MEISSONNIER, Jean-Pierre PENOT, Colette PONCHET-PASSEMARD, Michel PORTENEUVE, Gérard POUDEROUX, Félix ROCHE, Pierrick ROCHE, Jean RONGIER, Philippe ROSSEEL, Philippe SARANT, Marie-Claire TUFFERY, Roland VERNET, Eric VIALA

Étaient absents excusés :

Karine BATIFOULIER, Vivien BATIFOULIER, Frédérique BUCHON, Marie Ange CHARBONNIER, Lucette CHAUVEL, Béatrice CHEVALLET, Thierry DALLE, David GENEIX, Danielle GOMONT, Alain GRIFFE, Robert JOUVE, Jean-François LANDES, Luc LES-CURE, Danièle MAJOREL, Michel MARSAL, Thierry MATHIEU, Vincent MENINI, Bernard PAGENEL, Ghyslaine PRADEL, Jean-Paul REBOUL, Christophe SOULIER, Claire TEISSEDE, Marie-Laure TIBLE, Josette TOUZET, André TRONCHE, Alain VAN SIMMERTIER, Jean Louis VERDIER

Pouvoirs :

Danielle GOMONT À Eric JOB

Alain GRIFFE À Philippe ROSSEEL

Robert JOUVE À Didier ACHALME

Danièle MAJOREL À Jean-Pierre PENOT

Josette TOUZET À André BOUARD

Date de convocation : 13 juillet 2023

Secrétaire de séance : Xavier FURNAL

Membres en exercice : 57

Présents : 30 – Pouvoirs : 5 – Votants : 35

Pour : 35
Contre : 0
Abstention : 0

Objet : Grande Traversée du Massif Central à VTT – Fixation des tarifs des bornes de recharge, de gonflage et de lavage à Allanche

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 ;

Vu les statuts de Hautes Terres Communauté ;

Considérant que des bornes de recharge, de gonflage et de lavage sont installées à Allanche, sur l'itinéraire de la Grande Traversée du Massif Central (GTMC) à VTT ;

Considérant qu'il est nécessaire de fixer les tarifs pour l'utilisation de ces bornes ;

Le Conseil communautaire,

Ouï l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** les tarifs suivants pour l'utilisation des bornes de recharge, de gonflage et de lavage situées sur l'itinéraire de la GTMC à Allanche, à compter du 24 juillet 2023 :

OBJET	TARIF
Recharge électrique	Gratuit
Gonflage de pneus	Gratuit
Lavage (durée de 1 minute et 30 secondes)	1 €
Lavage (durée de 3 minutes)	2 €

- **D'ADRESSER** une ampliation de la présente à Monsieur le Préfet du Cantal pour le contrôle de sa légalité.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an

Pour copie conforme

Le Président,

Didier ACHALME

